

DEVE/2024/ARRETE/CP/Composition/11

## Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu le guide modifié des commissions pédagogiques d'Aix-Marseille Université adopté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en sa séance du 3 juin 2021,

Vu la proposition du Directeur de l'UFR de Pharmacie du 18 décembre 2023,

Vu l'extrait du registre des délibérations du Conseil académique restreint en date du 7 février 2024 portant sur les demandes de dérogation pour la Présidence des Commissions pédagogiques et approuvant la désignation de Madame Alexandrine BERTAUD en qualité de président suppléant,

### ARRETE :

#### Article 1

La commission pédagogique de **l'UFR de Pharmacie** pour l'année universitaire 2024-2025 est composée comme indiqué dans l'annexe du présent arrêté.

#### Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'UFR de Pharmacie en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site internet d'Aix-Marseille Université.

#### Article 3

La Directrice Générale des Services et le Directeur de l'UFR de Pharmacie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 16 février 2024


Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

**Composition Commission Pédagogique**

**Composante : PHARMA - Faculté de pharmacie**

**Président (\*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Pr Pascal RATHELOT**

**Président suppléant, en cas d'absence ou d'empêchement du Président (\*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Dr Alexandrine BERTAUD (MCF)**

**Enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue : Pr Philippe Garrigue**

**Personnel extérieur à l'établissement (obligatoire exclusivement pour les formations ayant au moins 30 % des enseignements assurés par des professionnels) :**

**Composition de la commission pédagogique au 1er FEVRIER 2024**

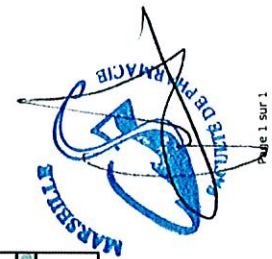
Diplômes	Mentions	Deux enseignants-chercheurs par mention		Observations
		Enseignant-chercheur 1	Enseignant-chercheur 2	
DEUST	Préparateurs/Techniciens de pharmacie Professionnels	Pr Stéphane HONORE Dr Philippe BESSON	Dr Marie-Anne ESTEVE Dr Florian CORREARD	
Licence Professionnelle	Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation - Parcours Produits de santé et cosmétiques Professionnels	Pr Philippe PICCERELLE M. Hervé ZAMBONI	Dr Pierre-Henri VILLARD	
Master	Ingénierie de la santé - Tous les parcours "Médicaments et produits de santé"	Dr Sandrine ALIBERT - Dr Florence GATTACECA - Pr Benjamin GUILLET - Pr Philippe PICCERELLE - Pr Hervé KOVACIC - Pr Joseph CICCOLINI	Dr Maxime ROBIN Pr Florence SABATIER	
Master	Ingénierie de la santé - Tous les parcours "Prévention des risques et nuisances technologiques"	Pr David BERGE-LEFRANC M. Cyril PUJOL	Dr Dujé BURIC M. Olivier BATAILLE	
Diplôme de formation générale	Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques	Pr Nathalie BARDIN	Pr Thierry TERME	
Diplôme de formation approfondie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques - Filière Officine	Dr Edouard LAMY	Dr Caroline DUCROS	
Diplôme de formation approfondie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques - Filière Industrie	Pr Philippe PICCERELLE	Dr Jérémy MAGALON	
Diplôme de formation approfondie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques - Filière Internat	Pr Laurence CAMOIN	Dr Guillaume HACHE	
Autres (à préciser)				

**(\*) Le président de la commission pédagogique doit être un professeur des universités, sauf dérogation décidée après avis conforme du conseil académique restreint**

Le 18/12/23

Signature

**JEAN-PAUL BORG**  
Professeur des universités

**Demande de dérogation pour la présidence des commissions pédagogiques**

Composante	Civilité	Nom	Prénom	Corps	Fonction	Présidence / Suppléance présidence	Date d'effet	Avis du CACR du 07/02/2024
FSS	Monsieur	<b>PEYRE</b>	Cyril	PRAG	Responsable de l'Antenne STAPS Aubagne, Responsable du CU AEA (Certificat Universitaire Activités Equestres Adaptées) et référent Parcoursup	Suppléance Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
Pharmacie	Madame	<b>BERTAUD</b>	Alexandrine	MCF	Vice-Doyenne chargée de la Vie Etudiante	Suppléance Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
INSPE	Monsieur	<b>BONNET</b>	Patrice	PRAG	Directeur adjoint formation de l'INSPE	Suppléance Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
EJCAM	Madame	<b>AMIEL</b>	Pauline	MCF	Directrice de l'EJCAM/ responsable du parcours Master Infocom 1&2 COMED A Communication événementielle	Suppléance Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
FEG	Monsieur	<b>MAGNOULOUX</b>	Hervé	MCF	Président de la Commission Pédagogique Membre élu de la CFVU	Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
SCIENCES	Madame	<b>CUOC</b>	Corinne	MCF	Présidente de la commission pédagogique	Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

A Marseille, le 7 février 2024

  
**Eric BERTON**  
Président d'Aix-Marseille Université